

[Le SFA demande la suppression du Conseil de la création artistique](#) [1]

Alors que les budgets dévolus à la création artistique et notamment au spectacle vivant ne cessent de diminuer et que les programmations des lieux de spectacles de se réduire, le SFA demande une réorientation urgente des financements et un plan de relance de l'emploi dans ces secteurs par :

- l'élaboration d'une loi d'orientation - avec un protocole de décentralisation déterminé en concertation avec les collectivités territoriales - et d'une loi de programmation, destinée à protéger et développer le spectacle vivant ;
- la mise en œuvre d'urgence d'un plan de relance et de développement pour notre secteur ;
- la suppression du Conseil pour la Création Artistique qui risque de priver le ministère de la Culture de ses prérogatives de direction de la Création Artistique, en diminuant ses moyens et en dialoguant, à sa place, avec les autres ministères, faisant suite au travail radical de sappe déjà engagé par la réforme générale des politiques publiques (RGPP).

En ce sens, le SFA sera présent au rassemblement du Jeudi 10 septembre à 9h00 devant le 218 rue de l'Université, Paris pour demander la suppression du Conseil de la Création Artistique qui présentera à cette occasion ses projets devant la presse. Ce Conseil s'apparente de plus en plus à une officine privée sous contrôle du Président de la République qui nierait le rôle et les missions du Ministère de la culture.

9 septembre 2009

Fichier attaché



[Communiqué SFA du 9 septembre 2009](#) [2]

Taille

86.39 Ko

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 20/02/2010 - 12:01): <https://sfa-cgt.fr/presse/179#comment-0>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/presse/179>

[2] https://sfa-cgt.fr/sites/default/files/comm-sfa_Karmitz_090909.pdf